

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (APRUM)

Tenue le mercredi 8 juin 2022 à 14 h par vidéoconférence

Étaient présents : Angers, Denise; Angers, Jean-François; Beauregard, Hugues; Desautels, Pierre; Donati, François; Dubé, Serge; Dubreuil, Nicole; Dufresne-Tassé, Colette; Gratton, Francine; Hubert, Joseph; Jenson, Jane; Lalonde, Pierre; Lavigne, Gilles; Lépine, Yves; Lewis, Laurent J.; Millette, Bernard; Painchaud, Gisèle; Proulx, Jean-Pierre; Roy, Roch; Solar, Claudie.

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

Le président de l'APRUM souhaite la bienvenue aux membres à cette Assemblée générale annuelle par vidéoconférence.

Sur proposition de Bernard Millette, appuyé par Colette Dufresne-Tassé, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Yves Lépine préside l'assemblée assisté par Jane Jenson pour l'aspect technique de la présentation. Johanne Coulombe-Viau prend note des délibérations et rédige le procès-verbal.

2. Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 2 juin 2021

En l'absence de modification au procès-verbal, Francine Gratton en propose l'adoption. Appuyée par Joseph Hubert, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président

L'année 2021-2022 se sera déroulée un peu comme l'année précédente. La présence du coronavirus a empêché l'APRUM de reprendre ses activités habituelles. Pour s'ajuster à la situation, elle a bonifié considérablement, tant en quantité qu'en variété son programme de conférences données à distance. Le taux de participation à ces conférences a été surprenant : il a pratiquement doublé par rapport à la moyenne des années antérieures. La présence de membres du Conseil au comité de retraite et à celui des assurances s'est maintenue. Au niveau administratif, l'Association a continué à privilégier au maximum les envois électroniques par rapport aux envois postaux et à tenter de convaincre ses membres de s'acquitter de leur cotisation par prélèvement à la source. On peut dire que cet objectif est maintenant atteint pour la très grande majorité des cotisants. L'Association a déménagé et occupe maintenant un local dans le pavillon où logent l'École d'optométrie et la FEP. L'adresse complète est disponible sur le site WEB de l'APRUM.

Cette année a aussi été marquée par le décès de deux membres du Conseil de l'association. D'abord le vice-président, André-A. Lafrance, est décédé le 2 février, après avoir

démissionné du Conseil quelques mois auparavant pour des raisons de santé. Ce fut une grande perte. En plus de participer très activement aux réunions, André Lafrance était le représentant de l'APRUM à l'ARUCC et le responsable de la chronique « Portraits de professeurs retraités en pleine activité » du journal de l'Association. Peu après, le 14 février, Gilles Rondeau est lui aussi décédé. Membre éminent de l'APRUM depuis 2007, ayant successivement été conseiller, secrétaire, vice-président puis président de l'Association de 2013 à 2016, Gilles Rondeau avait ensuite, à titre de président sortant, accepté de rédiger la chronique « À l'honneur » du journal.

Jocelyne Coulombe -Viau, coordonnatrice à la gestion, a grandement aidé durant l'année. Elle est responsable, entre autres, du recrutement, de la mise à jour de la banque de données, de la correspondance, du classement des documents, de la logistique des conférences et de la préparation des événements comme cette Assemblée générale. Elle nous est indispensable par sa compétence et son efficacité.

Sur environ 1000 professeures et professeurs retraités, 523 ont adhéré à l'Association et ont payé leur cotisation cette année. Ce nombre reste à peu près constant d'année en année, confirmant la stabilité du membership.

Le prélèvement à la source (directement à partir du chèque de retraite) a été autorisé par 478 membres sur 523, ce qui allège considérablement les tâches reliées à la perception. L'Association incite fortement celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à adopter ce mode de paiement : cela sauve énormément de temps qui peut être consacré à développer de nouveaux services. La procédure est simple : se procurer le formulaire sur le site de l'APRUM ou téléphoner directement à l'association.

Cette année, le Conseil a travaillé fort pour l'intérêt des membres. Le président remercie tous les membres de l'équipe sortante :

- André-A. Lafrance, vice-président jusqu'à sa démission, responsable de la chronique « Portraits de professeurs retraités en pleine activité » des nouvelles. Il a aussi été représentant de l'APRUM à l'ARUCC et l'un des instigateurs de la convergence des associations de retraités universitaires du Québec;
- Francine Gratton, secrétaire et membre du comité des assurances des retraités de l'Université;
- Jean-François Angers, trésorier;
- Nicole Dubreuil, conseillère, responsable de l'organisation des visites de musées et rédactrice pour le journal;
- Hugues Beauregard, responsable des conférences;
- François Donati, membre non-votant au comité du régime de retraite de l'Université;
- Pierre Lalonde, conseiller et conférencier;
- Jane Jenson, conseillère cooptée suite au décès d'André A. Lafrance.

Un grand merci aux membres du Conseil pour leur participation exemplaire à la gestion de l'APRUM. Tous ces membres se sont représentés cette année.

Le président remercie aussi les bénévoles de l'APRUM, notamment Michel Lespérance pour son travail concernant les notices nécrologiques et Gilles Rondeau pour la chronique « À l'honneur » des nouvelles. Il importe de souligner la contribution de Jean-Pierre Proulx et de Michèle Bergeron pour leur animation du Club de généalogie et l'expertise qu'ils partagent avec leurs membres. Un grand merci aussi à Jean-Luc Verville, infographiste, pour les publications et webmestre.

En 2021-2022, l'APRUM a présenté neuf conférences ZOOM. Elles seront animées par leur responsable, Hugues Beauregard.

Il a malheureusement été impossible d'organiser de nouvelles visites guidées de musée. L'APRUM compte se reprendre pour l'année qui vient. Nicole Dubreuil y travaille.

Cinq numéros des *Nouvelles de l'APRUM* ont été publiés, à tous les deux mois, à partir du mois de septembre.

L'année dernière, le prix Jacques St-Pierre n'avait pas été décerné, suite au confinement. L'Association se reprend cette année et offrira deux prix. Le lauréat de 2020-2021 est le professeur Fernand Roberge de génie biomédical. Le prix 2021-2022 sera décerné à la professeure Christiane Rousseau du Département de mathématiques et statistique. Ces deux prix seront remis à leurs récipiendaires au début de septembre lors d'une cérémonie en présence des membres pour la première fois depuis plus de deux ans.

Comme le veut la tradition, une place spéciale est accordée durant l'Assemblée aux professeures et professeurs décédés durant la dernière année. Depuis le dernier rapport, 51 collègues retraités sont décédés. Ci-dessous la liste :

Nom	Prénom	Unité	Date décès
LEMIEUX	Lucien	Théologie	2020-08-08
MARTINEAU	Florence	Nutrition	2021-03-08
LEROUX	Normand	Littératures de langue française	2021-03-09
LUSIGNAN	Jacques	Adm. et fond. de l'éducation	2021-05-02
GASCON	Jacques	Médecine	2021-05-13
GIROUX	Nicole	Communications	2021-06-06
PRINCE	Thérèse	Histoire	2021-07-10
PARENT	Maurice	Chirurgie	2021-07-11
MATHIEU	Léo Gilles	Microbiologie et immunologie	2021-07-31
DAVIGNON	Jean	Médecine	2021-08-16
GÉLINAS	Marc F.	Histoire de l'art et études cin.	2021-08-19
SAUCIER	Jean-François	Psychiatrie	2021-08-23
PÉPIN	Gilles	Droit	2021-08-27
GIRARD	Yvan	Médecine	2021-08-29
MONTMARQUETTE	Claude	Sciences économiques	2021-09-08
TÉTREAU	Bernard	Psychologie	2021-09-13
VAN EEDEN	Constance	Mathématiques et statistique	2021-09-21
FRÉCHETTE	Jean-Louis	Médecine vétérinaire	2021-09-22

LAURIN	Jacqueline	Faculté des sciences infirmières	2021-09-29
DE MOURA SOBRAL	Luis	Histoire de l'art et études cin.	2021-10-11
CHAPDELEINE	Alcide	Médecine	2021-10-24
MÉNARD	Jacques	Histoire	2021-11-05
VALLÉE	Lionel	Anthropologie	2021-11-07
DUROCHER	René	Histoire	2021-11-21
DE ROTH	Laszlo	Médecine vétérinaire	2021-11-22
SCHURCH	Walter	Pathologie	2021-11-27
GOULARD	Bernard	Physique	2021-12-10
PATERA	Jiri	Mathématiques et statistique	2022-01-03
RAINVILLE	Jean-Marie	Relations industrielles	2022-01-06
MCNEIL	Raymond	Sciences biologiques	2022-01-16
PRAT	Alain	Médecine	2022-01-18
MATHIEU	Jean	Médecine	2022-01-20
BEAUDRY	Claude	Médecine	2022-01-26
BERGEVIN	Jean	Optométrie	2022-01-20
LAFRANCE	André-A.	Communications	2022-02-02
ABELARDO	Léonardo	Médecine dentaire	2022-02-03
JULIEN	Monique	Santé bucale	2022-02-03
KILAMBI	Srinivasacharyulu	Mathématiques et statistique	2022-02-05
CAILLÉ	Gilles	Pharmacologie	2022-02-12
RONDEAU	Gilles	Service social	2022-02-14
ADAM	Evelyn	Sciences infirmières	2022-02-15
DION-HUBERT	Colette	Réadaptation	2022-02-19
VERDON	Jacques	Musique	2022-03-12
LAMOTHE	Pierre J.	Médecine vétérinaire	2022-03-24
SABIDUSSI	Gert	Mathématiques et statistique	2022-04-01
LEMOYNE	Gisèle	Didactique	2022-04-04
BOISVERT	Michel A.	Urbanisme	2022-04-25
BLAIN	Jean	Histoire	2022-05-02
FLISZAR	Sandor	Chimie	2022-05-06
GAUTHIER	Yvon	Philosophie	2022-05-13
CLAS	André	Linguistique et traduction	2022-05-14

Le Président propose de tenir une minute de silence pour honorer leur mémoire.

À ce point, c'est le moment de féliciter les professeurs ayant reçu l'éméritat à la grande collation des grades. Cette cérémonie ayant été reportée les deux dernières années, le Président reprend la liste là où il l'avait laissée lors de la dernière assemblée tenue en présence des membres :

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉMÉRITATS 2020

Nom	Prénom	Faculté	Département
Berthiaume	Yves	Médecine	Médecine
Bourgeault	Guy	Sciences de l'éducation	Administration et fondements de l'éducation
Cambron	Micheline	Arts et sciences	Littératures de langue française
Cameron	Christina	Aménagement	École d'architecture
Chouinard	Roch	Sciences de l'éducation	Psychopédagogie et andragogie
Gagné	Jean-Pierre	Médecine	Orthophonie et audiologie
Gougeon	Denis	Musique	N/A
Gutkowska	Jolanta	Médecine	Médecine
Lavoie	Jean-Marc	Médecine	EKSAP
Michaud	Ginette	Arts et sciences	Littératures de langue française
Ong	Huy	Pharmacie	N/A
Popovic	Pierre	Arts et sciences	Littératures de langue française
Poullaouec-Gonidec	Philippe	Aménagement	École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Rousseau	Christiane	Arts et sciences	Mathématiques et statistique
Winternitz	Pavel (In Memoriam)	Arts et sciences	Mathématiques et statistique

ÉMÉRITATS 2021

Nom	Prénom	Faculté	Département
Deal	Cheri L.	Médecine	Pédiatrie
Drew	Trevor	Médecine	Neurosciences
Fournier	Pierre	École de santé publique	Médecine sociale et préventive
Jacques	Mario	Médecine vétérinaire	Pathologie et microbiologie
Lalande	Raymond	Médecine	Médecine de famille et d'urgence
Ramirez	Bruno	Arts et sciences	Histoire
Stip	Emmanuel	Médecine	Pharmacologie et physiologie
Turp	Daniel	Droit	N/A
Van Vliet	Guy	Médecine	Pédiatrie

Yves Lépine termine ce rapport en remerciant tous les membres de l'APRUM pour l'appui qu'ils donnent à leur association. En plus des activités offertes, cela permet d'assurer une visibilité auprès de la direction et de la communauté de l'Université et de défendre les intérêts des membres lorsqu'une intervention devient nécessaire.

Laurent Lewis aimerait en savoir davantage sur le prix Jacques St-Pierre. Ce dernier a été mis sur pied par Gilles Rondeau. Il est décerné annuellement à une professeure ou un professeur retraité qui s'est distingué par son rayonnement et ses activités de recherche. Le Président fera suivre à ce professeur le libellé exact du prix. La sélection se fait par un comité de trois professeurs, nommés par le Conseil; ce comité reçoit des suggestions des membres et fait par la suite une recommandation au Conseil.

4. Rapport du secrétaire

Entre la dernière assemblée générale tenue le 2 juin 2021 et aujourd'hui, le 8 juin 2022, les membres du Conseil ont tenu dix réunions mensuelles d'environ deux heures. En ce temps de pandémie, ils ont été fidèles à ces rendez-vous par vidéoconférence à l'aide de l'application ZOOM. Ces réunions ont eu lieu aux dates suivantes :

En 2021

- 8 juin
- 8 septembre
- 19 octobre
- 16 novembre
- 8 décembre

En 2022

- 11 janvier
- 8 février
- 8 mars
- 12 avril
- 17 mai

La préparation et la transmission des projets d'ordre du jour ont été effectuées en collaboration avec le président Yves Lépine. Francine Gratton s'est chargée de la rédaction et des corrections, lorsque nécessaires, des ordres du jour et des procès-verbaux dont les versions finales ont été remises pour archivage à Johanne Coulombe-Viau, coordonnatrice à la gestion de l'APRUM.

En tant que secrétaire, Francine Gratton a aussi transmis au président du comité des candidatures, Jean Trépanier, les bulletins des candidats pour la composition du Conseil qui siègera en 2022-2023. Avec le président et le trésorier, elle a apposé sa signature sur les documents requis. Suite aux conférences organisées en grande partie par Hugues Beauregard, elle a transmis la synthèse des résultats des évaluations que lui faisaient parvenir les membres.

5. Rapport du trésorier

Jean-François Angers, trésorier, présente l'état des finances de l'APRUM à partir d'un Power Point.

Exercice 2021-2022

Les bilans des années 2020-2021 et 2021-2022 montrent des revenus similaires. Toutefois les dépenses sont plus élevées la deuxième année ayant passé de 16 000 \$ à 20 600\$ en raison principalement de la mise à jour de la base de données désuète et difficile à manipuler. Cette nécessaire mise au point a généré une augmentation du travail de secrétariat en cours de processus.

États de caisses au 31 mai 2022

Puisque le compte courant ne génère aucun intérêt, des placements ont été effectués, mais avec prudence. Un CPG de 90 jours rachetable pour un montant de 10 000 \$ et un CPG non rachetable de 41000 \$ de 13 mois ont été investis. Les ressources totales sont de l'ordre de 61 700 \$.

Budget pro forma pour l'exercice 2022-2023

Les prévisions des revenus sont sensiblement les mêmes que celles de l'an dernier. Une augmentation des dépenses est prévue entre autres en raison du prix Jacques St-Pierre qui n'a pas été remis les deux dernières années compte tenu de la pandémie. Les prévisions affichent tout de même un excédent en fin d'année.

En réponse à la question concernant la cotisation par retenue à la source, il est précisé que la professeure ou le professeur doit simplement remplir le formulaire prévu à cet effet et le transmettre à madame Coulombe-Viau. Il sera acheminé au RRUM qui le fera suivre à la Fiducie Desjardins pour le prélèvement automatique mensuel de la cotisation à même la rente.

Jean-François Angers propose l'adoption du budget 2022-2023. Madame Colette Dufresne-Tassé appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Comité des candidatures

Rapport du Comité et composition du conseil pour l'exercice 2022-2023

Le comité des candidatures est formé de cinq personnes dont trois sont nommées par l'assemblée. Habituellement l'un d'entre eux fait rapport à cette dernière, mais pour diverses raisons, madame Michèle Bergeron et messieurs Jean-Robert Derome et Jean Trépanier sont absents. Conséquemment, madame Francine Gratton, secrétaire de l'APRUM qui gère la procédure du Comité des candidatures présentera le rapport signé par son président Jean Trépanier. Au sein du Comité, les deux membres nommés par le Conseil sont madame Marie-France Thibaudeau et monsieur Robert Brunet.

L'article 9 de la Constitution de l'APRUM définit comme suit la composition du Conseil d'administration :

L'Association est dirigée par un Conseil d'administration de neuf (9) membres : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, quatre (4) conseillers et le président sortant.

Le mandat des membres élus du Conseil d'administration est d'une durée d'un an et ses membres élus sont rééligibles.

La secrétaire de l'APRUM, madame Francine Gratton a fait parvenir la liste des candidatures reçues (l'original des bulletins de candidatures étant conservés au secrétariat de l'APRUM). Les candidatures suivantes ont été proposées :

- Président : Yves Lépine, FAS, Physique
- Vice-président : François Donati, Médecine, Anesthésiologie
- Trésorier : Jean-François Angers, FAS, Mathématiques et statistique
- Secrétaire : Francine Gratton, Sciences infirmières
- Conseiller : Hugues Beauregard, Médecine, Dép. de médecine
- Conseillère : Nicole Dubreuil, FAS, Histoire de l'art
- Conseillère : Jane Jenson, FAS, Science politique
- Conseiller : Pierre Lalonde, Médecine, Psychiatrie

Le dernier président sortant, Gilles Rondeau, FAS, Service social, aurait été d'office membre du Conseil, n'eût été son récent décès. L'article 9 de la constitution énonce que la neuvième personne membre du conseil est « le président sortant ». On n'y prévoit aucun mode de remplacement par quelqu'un d'autre en cas de décès ou autre motif d'incapacité.

Une seule candidature a été proposée pour chacun des huit postes électifs, le poste réservé au dernier président sortant étant pourvu d'office. Dans les circonstances, les huit candidates et candidats proposés sont élus par acclamation.

Des félicitations sont offertes aux membres du Conseil pour leur engagement et leur contribution au sein de l'Association. Au nom de ceux-ci, le président remercie les membres de l'assemblée.

7. Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale

Le président a contacté les trois membres sortant élus par l'assemblée générale. Ces personnes ont accepté d'être mis en nomination :

- Jean Trépanier, président
- Michèle Bergeron, membre
- Jean-Robert Derome, membre

Puisqu'il s'agit de nominations par l'assemblée générale, Yves Lépine invite les membres à se manifester pour des candidatures supplémentaires, offre qui demeure sans réponse. Puisqu'il n'y a qu'une seule candidature par poste, les personnes sont nommées par acclamation et Jean Trépanier conservera sa fonction de président.

Sur proposition du Conseil, l'Assemblée adopte à l'unanimité ces trois nominations.

8. Communications et publications

L'Association utilise plusieurs modes de communications dont le courriel, le site WEB et le Bulletin de nouvelles.

Site internet de l'APRUM

Le site de l'APRUM dont l'adresse est la suivante : www.aprum.umontreal.ca est peu consulté par les membres. Ceux-ci sont encouragés à le faire régulièrement. On y retrouve entre autres :

- Bulletins de nouvelles;
- Calendrier des activités;
- Liens vers des informations sur l'assurance-santé, l'assurance-vie, le RRUM et le programme d'exonération des frais de scolarité;
- Archives des nouvelles, des décès, des honneurs;
- La constitution de l'APRUM;
- Les droits et privilèges des professeurs retraités;
- Les coordonnées de l'APRUM;
- Les formulaires d'adhésion et de prélèvement de cotisation à la source.

Bulletin « Nouvelles de l'APRUM »

La parution du Bulletin de nouvelles a lieu cinq fois par année, aux deux mois à compter de septembre. Les membres reçoivent un courriel précisant sa publication et l'adresse pour le consulter.

9. Régime de rentes (RRUM)

Les professeurs retraités ont actuellement deux représentants au Comité de retraite. François Donati représente tous les retraités de l'Université à titre de membre non votant et Yves Lépine tous les professeurs et chargés de cours retraités à titre de membre votant.

La santé du RRUM

Le rendement de la caisse du RRUM en 2021 a été de 9,5%. Toutefois, le rendement annuel moyen est la donnée importante et lors des quatre dernières années il était de 8,7%, et celui des dix dernières années de 10%. Ces rendements dépassent confortablement le taux de rendement moyen nécessaire à long terme pour assurer la bonne santé du régime. Celui-ci a été fixé à 5,30% lors de la dernière évaluation actuarielle.

L'actif de la caisse au 31 décembre 2021 était de 5,156 milliards, incluant une réserve pour écarts défavorables (PED) de l'ordre de 427 millions (estimé du 31 décembre 2020). Ce modus operandi impose de conserver une réserve puisque ce montant doit être retranché du calcul lors de l'évaluation de l'actif. De plus, l'Université de Montréal s'est dotée d'une politique de financement et se contraint à ajouter une réserve de 10% du passif. Cette réserve était atteinte l'an dernier. Le passif du régime, c'est-à-dire la valeur actuelle des engagements pour verser les rentes promises aux retraités actuels et futurs, pouvait être

estimé à 4,280 milliards. Toutefois ce chiffre pourrait être revu en raison de l'absence d'évaluation actuarielle formelle en 2021. L'estimé de l'excédent de l'actif sur le passif est donc de 876 millions. Le régime était dans une bonne situation financière à la fin de l'année dernière.

Le début de l'année 2022 est plus difficile et marqué par une grande volatilité. Actuellement le rendement de la caisse est substantiellement négatif. À la fin de l'année, il faudra produire une évaluation actuarielle. Si la situation s'avérait déficitaire, des mesures devraient être mises de l'avant pour le résorber. L'Université et les membres actifs pourraient envisager de réduire les avantages ou hausser les cotisations mais les prestations aux retraités ne seraient pas touchées.

Indexation des rentes

À partir du 1^{er} janvier 2022, les rentes ont été indexées comme suit : Pour les années de service jusqu'au 31 décembre 2005, au taux de 2,75%. Pour les années de service à partir du 1^{er} janvier 2006, au taux de 2,06%. Ces indexations sont égales à 100% et 75% respectivement de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) moyen au Canada. Cette moyenne est calculée pour les 12 mois se terminant à la fin octobre de l'année précédente.

Sujets en discussion

Durant l'année qui se termine, plusieurs activités importantes ont été entreprises, entre autres :

- Adoption d'une politique de financement (terminé);
- Discussions sur une politique de placement incluant des critères ESG (Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance) ;
- Réécriture du règlement du régime pour tenir compte des multiples amendements adoptés au cours des années qui le rendent très difficile à lire (terminé);
- Discussions sur la situation financière du régime.

10. Assurance santé

Le 21 avril 2022, Yves Lépine et Francine Gratton ainsi que deux représentantes du personnel non-enseignant retraité de l'Université de Montréal (APRÈS l'UM) ont participé à une rencontre par téléconférence (ZOOM) avec Guy Bélanger, directeur des services des ressources humaines et avantages sociaux et Aline Myre, conseillère aux avantages sociaux. Le but de cette réunion était de discuter du régime d'assurance-santé.

Assurance-santé (contrat 96775 - retraités de plus de 65 ans)

Rappelons que pour ce régime offert aux retraités de 65 ans et plus, le premier payeur est la RAMQ pour les médicaments alors que la Croix-bleue offre, en fait, une coassurance.

À la réunion du comité des assurances des retraités le 21 avril 2022, la situation financière du régime et les conditions de renouvellement de juin ont été discutées.

Du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021, on a eu la première année de la COVID et du grand confinement. Entre le 1^{er} décembre 2020 et le 30 novembre 2021, comparativement à la même période en 2019-2020, voici ce qui a été observé :

- pour les **médicaments**, même si le régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) en paie une bonne partie, il y a eu une augmentation de 18% pour la couverture de la coassurance et des frais des médicaments « non RAMQ ».
- pour les **soins paramédicaux**, il y a eu une augmentation des réclamations de 15%. Voici des exemples parmi les plus importantes :
 - psychologue et travailleur social **57%**
 - chiropraticien 27%
 - ostéopathe 10%
 - physiothérapeute 9%,

Une augmentation des coûts des **tests diagnostiques** de 30% a aussi été constatée.

Le régime reste néanmoins en bonne santé financière grâce aux surplus accumulés au cours des dernières années.

La cotisation annuelle des participants pour l'année dernière (au 31 mai 2021) était d'environ 2,1 M\$. La stabilité du régime est assurée par deux fonds. D'abord le **fonds de stabilisation** qui contient un montant équivalent au maximum à 10% des primes annuelles (215 161\$ cette année). Il y a ensuite le **fonds en dépôt** qui contient les surplus accumulés. On y constatait un surplus de 471 932\$ dû entre autres à la diminution des réclamations durant la première année de la COVID.

En ce qui a trait à la **tarification**, après étude des données pertinentes et discussion, on s'entend pour une **hausse de 8%** pour l'année à venir.

Par conséquent, à partir du 1^{er} juin 2022, les primes mensuelles sont les suivantes, incluant les taxes :

- Individuel : 79,50 \$ (au lieu de 73,62 \$)
- Monoparental : 94,36 \$ (au lieu de 87,38 \$)
- Familial : 166,48 \$ (au lieu de 154,15 \$)

Assurance-santé (contrat 96776 - retraités de moins de 65 ans)

Pour les retraités assurés de moins de 65 ans (groupe 96776), le groupe s'est révélé excédentaire. Une diminution de prime de 2,5% a été appliquée. Les cotisations seront donc les suivantes :

Protection	Jun 2021	Jun 2022
-------------------	-----------------	-----------------

Individuelle	125,76\$	122,63\$
Monoparentale	149,98\$	146,23\$
Famille	284,04\$	276,95\$

Assurance-vie

Tout le personnel de l'Université est couvert par le même contrat d'assurance-vie. Celle-ci n'est pas automatique pour les retraités, il s'agit d'une décision prise au moment de la retraite.

Pour chaque personne, le volume d'assurance vie est égal à 3,5 fois le salaire jusqu'à l'âge de 65 ans ou jusqu'au moment de la prise de retraite, selon l'évènement survenant en premier. À compter de 66 ans, le volume de l'assurance diminue progressivement selon les pourcentages suivants qu'on applique sur le volume assuré à 65 ans : à 66 ans, c'est 25% du volume assuré; à 67 ans, ça devient 20% de ce volume; à 68 ans, on applique 15%; à 69 ans, il s'agit de 10%; et à 70 ans ainsi qu'au cours des années suivantes, ce pourcentage est de 5%.

La prime est assumée à parts égales par la personne employée et par l'Université. La quote-part de la personne retraitée est calculée en fonction de son volume d'assurance-vie arrondi et est ou sera prélevée sur chacun des versements de sa rente. Il importe de noter **qu'à compter de 70 ans la prime est assumée en entier par l'Université pour les gens retraités comme pour les employés.**

La situation globale du régime reste saine sur une période de cinq ans. Pour l'année à venir, il a été convenu de maintenir la même tarification que l'an dernier, soit 0,186 \$ par 1 000 \$ de volume assuré.

Assurance voyage

L'assurance voyage prend fin, en tant que groupe, à partir de 65 ans. Par contre, pour une personne assurée au contrat #96775, la Croix bleue accorde une réduction de 15% lors de la souscription d'une assurance voyage par son Centre d'appel. Il suffit d'appeler du lundi au vendredi entre 8 :00 et 21 :00 au 514-286-7684 ou, sans frais, au 1-888-822-5383.

Les membres sont invités à visiter le site WEB de l'APRUM (www.aprum.umontreal.ca) pour trouver plus d'information sur les assurances.

Un membre expose le fait suivant : il y a possibilité de bénéficier d'une assurance voyage annuelle, mais après 85 ans, cette option disparaît. Le coût pour l'assurance est extrêmement onéreux puisqu'il faut payer pour chaque voyage. Y a-t-il possibilité de repousser l'âge pour maintenir disponible l'assurance annuelle ? Le président souligne que cet âge n'est pas régi par le contrat et du même fait n'est pas négociable. Toutefois il mentionne que ce point sera porté à l'attention du Comité des assurances. Il rappelle la réduction de 15% offerte par la Croix Bleue aux 65 ans et plus lors de la souscription d'une assurance voyage. L'absence d'une assurance dentaire pour les retraités est relevée, mais on souligne quelques ajustements au bénéfice de ceux-ci au cours des dernières années. À

titre d'exemple, pour certains professionnels de la santé, la limite des réclamations a été augmentée.

11. Activités : dîners, conférences, visites et autres ?

L'an dernier, les dîners et les visites ont été absents du calendrier. Par contre, le nombre de conférences a été augmenté.

À titre de responsable des conférences depuis les quatre dernières années, M. Hugues Beauregard rapporte que cette activité de l'APRUM existerait et serait répertoriée depuis au moins octobre 2011. Initialement elle était produite sous forme de conférences midis. En raison de la pandémie, depuis mai 2020, ces rencontres qui avaient lieu au restaurant *Les Fillettes*, ont dû faire place à des téléconférences sur la plateforme Zoom. Entre 2011 et 2020, la fréquence de celles-ci se déroulait au rythme de 4 ou 5 par année auxquelles se sont ajoutées 2 visites de musées. Depuis mars 2020, les sorties de groupe ont dû être suspendues. Elles ont été remplacées par des conférences Zoom additionnelles si bien qu'en 2021, 9 conférences ont été organisées. Un nombre semblable sera réalisé en 2022.

Depuis septembre 2021, les personnes qui assistent aux conférences reçoivent par internet un formulaire qui leur permet d'évaluer le sujet discuté ainsi que le conférencier ou la conférencière. Sur le même document la personne qui accepte de donner son opinion peut du même coup suggérer des sujets de son cru. Environ 20% des membres présents répondent à cet envoi, ce qui permettra d'élargir l'éventail de conférences offertes.

Le choix des conférences est déterminé sous forme de consensus par les membres du Conseil d'administration à partir des propositions soumises par M. Beauregard, les autres membres du Conseil, mais aussi, depuis l'envoi du formulaire d'évaluation, par d'autres membres de l'APRUM. À ce jour, les démarches pour obtenir la participation d'un conférencier ou d'une conférencière ont toujours été satisfaisantes. Ces personnes acceptent généreusement de partager leurs connaissances et leur talent. Depuis la pandémie un cachet de 300,00 \$ leur est consenti en guise de remerciement.

Depuis l'introduction de la plateforme Zoom, 18 conférences ont été offertes. En moyenne, 38 (23-70) personnes ont assisté à ces prestations. Ce nombre moyen est supérieur au chiffre d'assistance réalisé lors des conférences midis lequel se situait à 23 (9-35) personnes lorsqu'elles se tenaient au restaurant *Les Fillettes*. Les sujets qui attirent le plus grand nombre portent sur la santé, notamment: l'activité physique, la prévention du déclin cognitif, la nutrition et la prévention cardio-vasculaire. Ces sujets ont attiré chacun + ou - 60 personnes par rapport à une trentaine de personnes pour tous les autres sujets. Si on utilise comme guide celui de la cote d'écoute, prioriser les sujets qui portent sur la santé serait un atout. Par contre, il est nécessaire de maintenir une grande variété de sujets en particulier ceux qu'offrent l'actualité et les acteurs qui la commentent.

Pour l'automne 2022, les mercredis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre sont à inscrire à l'agenda. Ces futures conférences pourront peut-être avoir lieu en présentiel ou selon un mode hybride. Dans ces conditions, une partie de l'assistance pourrait se présenter au lieu choisi alors que les membres ne souhaitant pas se déplacer pourraient participer par Zoom. Nous suivons attentivement l'évolution et la performance

des technologies qui pourraient satisfaire les exigences de qualité en cette matière. La décision est à venir.

Ces conférences suscitent beaucoup d'intérêt. Comme l'agenda ne permet pas toujours d'y assister, des membres s'enquière sur la possibilité qu'elles soient enregistrées et disponibles par la suite. Le Conseil se penchera sur la question, mais cela nécessitera minimalement l'approbation du conférencier.

12. Convergence des associations québécoises de retraités et l'ARUCC

L'APRUM était représenté par André-A. Lafrance. Depuis le décès de celui-ci, François Donati a pris la relève et fait rapport aux membres. Il salue le travail de M. Lafrance.

L'APRUM fait partie de l'Association des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC – acronyme anglais CURAC) depuis 2018. Le coût de cette participation est de 1\$ par membre jusqu'à concurrence de 300\$ par association. Ainsi, l'APRUM débourse 300\$. Une quarantaine d'associations de retraités font partie de l'ARUCC. L'objectif principal de ce regroupement est le partage d'idées sur les sujets d'importance pour les retraités des universités. Les activités de l'ARUCC ont été perturbées par la pandémie. Le congrès annuel a été annulé en 2020, puis présenté sous forme virtuelle en 2021. En 2022, il est aussi offert sous forme virtuelle et présenté en deux temps : une première partie s'est déroulée le 19 mai en après-midi à laquelle M. Donati a assisté alors que des conférenciers ont présenté des allocutions sous le thème du mieux-être; une deuxième partie aura lieu le 16 juin prochain et consistera en tables rondes, plénières suivies de l'assemblée générale de l'ARUCC. M. Donati sera le représentant de l'APRUM à cette assemblée. Parmi des sujets discutés, notons les relations entre les associations de retraités et les universités.

André A. Lafrance a aussi été un des instigateurs du mouvement appelé « Convergence », qui regroupe des représentants d'associations de retraités québécoises. L'APRUM continue de participer à ces réunions informelles. François Donati n'a pas eu encore l'occasion d'assister à ces rencontres qui ont eu lieu jusqu'à l'an dernier.

Yves Lépine mentionne que ces réunions sont particulièrement intéressantes pour en apprendre davantage sur les activités offertes pour les autres universités. L'Université de Montréal est une des seules universités à avoir deux associations de retraités (personnel non enseignant et personnel enseignant).

13. Club de généalogie de l'APRUM

Le Club de généalogie de l'APRUM est animé par Michèle Bergeron et Jean-Pierre Proulx. Ce dernier présente le rapport des activités.

Le Club existe depuis 7 ans. Les premières activités ont débuté en 2015 avec une douzaine de membres actifs. Le Club a un caractère informel et aucune inscription n'est nécessaire. Les gens viennent aux activités annoncées sur le site.

Au cours de la dernière année, le club de généalogie a tenu les activités suivantes :

Le 22 septembre 2021–*Présentation de projets en cours (par Zoom)*

- La colonisation de Montréal de 1648 à 1850 : Robert E. Prud'homme
- Le peuplement primitif d'une seigneurie, le cas de Baie-du-Febvre : Jean-Pierre Proulx
- Histoire de la frontière Québec / États-Unis : Jean-Pierre Proulx
- Localisation de nos ancêtres au-delà de 1800 à l'aide des actes notariés: Michèle Bergeron

Les 19 octobre et 2 novembre 2021– *Visites guidées de la Bibliothèque des Sulpiciens* logée dans le Grand Séminaire de Montréal, à l'angle des rues Sherbrooke et du Fort.

Le 15 février 2022–*Portrait social et professionnel des notaires du Québec ancien (1608-1849)* : Jean-Philippe Garneau. (par Zoom)

Tout comme la société coloniale se développe et se transforme à partir du 17^e siècle, la vie sociale et professionnelle de ce groupe sélect évolue lentement, mais inexorablement surtout avant le milieu du 19^e siècle, moment où le notariat est incorporé par l'État.

Le 15 mars 2022–*Comprendre l'ADN et interpréter les tests génétiques* : Pierre André. (par Zoom)

Cherchant à comprendre l'engouement mondial pour les tests génétiques, Pierre André a expliqué le fonctionnement de l'ADN. L'examen des résultats des tests effectués par quelques membres du groupe a permis de comprendre leur contribution à la généalogie traditionnelle.

Le 17 mai 2022–*Visite guidée du Musée québécois d'archéologie à Beauharnois* : Pierre Corbeil.

Ce musée assure la diffusion des travaux réalisés sur le [site de Pointe-du-Buisson](#) à Beauharnois.

Après un dîner amical à Valleyfield était prévue la visite du centre iroquoien Droulers à St-Anicet. Un imbroglio administratif dû au responsable du site en a empêché la tenue.

La participation des membres. Le nombre de participants aux activités du club demeure modeste, mais constant. On compte généralement environ 12 à 15 personnes à chacune. Par ailleurs, avec l'accord du Conseil de l'APRUM, le club a invité les membres de l'Association des professeurs retraités des HEC et de Polytechnique à participer à ses activités.

Jean-Pierre Proulx remercie le Conseil d'avoir autorisé un budget pour payer, le cas échéant, les conférenciers.

L'intérêt des membres se poursuit et déjà le programme 2022-2023 est en préparation.

14. Affaires diverses

Il est question des modalités pour la présentation des conférences. Certains membres préfèrent être sur place et d'autres, pour diverses raisons, optent pour y assister à distance. Afin de répondre positivement à ces deux demandes, le Conseil devra trouver comment accéder aux moyens techniques de l'Université. Il cherche des modalités pour atteindre l'objectif de conférences hybrides et invite les membres à faire des suggestions.

Quelques salles de cours disposent de la technologie mais la priorité est accordée à l'enseignement pour la réservation des locaux. Les membres du Conseil se pencheront sur la question. Il est suggéré de consulter les technologies de l'information afin d'obtenir de l'information pour réaliser ce projet fort intéressant.

15. Questions et commentaires des membres

Des remerciements et des félicitations sont offerts aux membres du Conseil d'administration pour tout le travail accompli. On souligne à nouveau souhaiter l'enregistrement des conférences afin d'y avoir accès à un moment autre que celui de sa présentation.

À l'automne, la priorité sera de reprendre les rencontres et assurer la présentation hybride des conférences.

16. Clôture

La séance est levée à 16 :00.

Yves Lépine
Président

Francine Gratton
Secrétaire

YL/jev
Le 15-07-2022
P.V.08-06-2022